61e ANNEE — N° 9. *Publication mensuelle.* SEPTEMBRE 1967.

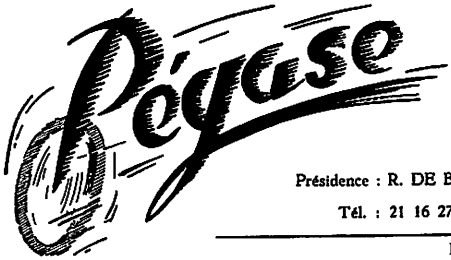

Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIETE ROYALE — FONDE EN 1906
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
Affilié à la FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : René Caby, rue des Amaryllis, 4, Bruxelles 8
Tél. : 25 78 46

Présidence : R. DE BOCK,
Tél. : 21 16 27.

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1472.12
Cercle Pégase, Bruxelles. — Cotisation : 75 F

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Assemblée mensuelle du lundi 4 septembre 1967, à 20 h précises

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 4 SEPTEMBRE 1967, à *20 h précices : « Au Helder »*. 10, rue du Luxembourg, Bruxelles 4, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du 7 août 1967 ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Excursion à l'Hermeton, le 17 septembre 1967 : inscriptions et paiement (120 F) (cyclistes et pédestrians) ;
4. Excursion en car à Bomal, Logne, Sy, le 29 octobre 1967 ;
5. Rallye-paper du 1 octobre 1967 ;
6. Remise des médailles de la Fête Champêtre de Huisingen ;
7. Bal du 25 novembre 1967 ;
8. Divers ;
9. « *Vacances en France* », diapositives en couleurs, présentées et commentées par M. Michel Van Meurs.

Le Comité se réunira au Local, le jeudi 7 septembre 1969, à 20 h 30'.

Réunion des pilotes, le jeudi 28 septembre 1967, à 20 h 30'.

Excursions cyclistes du mois de septembre 1967

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 1967. — Attention, modification ! Réunion place Simonis à 9 h. Départ

à 9 h 15', Rivieren, Relegem, Kobbegem, Brussegem, Wolvertem, Meise (P.-N.) ; A 14 h, visite des Serres du Jardin Botanique. Retour par Wemmel, Berchem. 50 km. Pilote : M. R. Debock.

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 1967. — Réunion place de la Vaillance (Anderlecht) à 8 h 45'. Départ à 9 h, Bodegem Saint Martin, Ternat, Wambeek, Liedekerke, Pamel, Ninove (P.-N.) ; Meerbeke, Gooik, Elingen, Oudenaeken. 65 km. Pilote : M. J. Peeters.

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 1967. — Réunion gare du Quartier Léopold à 6 h 15'. Train de 6 h 44', pour Hermeton-sur-Meuse, Point de vue d'Agimont, Doissche, point de vue de Dourbés, Nismes (Fondry des chiens), Mariembourg (P.-N.) ; Châteaux de Fagnolle et Roly, Sautour, Franchimont, cours de l'Hermeton, Insemont, Hermeton-sur-Meuse. 60 km. Retour au train de 18 h 22'. Pilote : M. A. Reynaerts.

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 1967. — Réunion gare de Calevoet à 9 h. Départ à 9 h 15', Alsemberg, Ophain, Lillois, Houtain-le-Val (P.-N.) ; Sources de la Dyle, Ways, Ohain, Hoeilaart, Bois. 70 km. Pilote : M. R. Debock.

DIMANCHE 1er OCTOBRE 1967. — Réunion à 9 h gare d'Uccle-Calevoet. Participation au contrôle du rallye-paper des pédestrians.

Excursions pédestres du mois de septembre 1967

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 1967. — « *Visite des Serres du Jardin Botanique à Meise* ». — Réunion à 9 h 45' devant l'église de Vilvorde. Départ à 10 h, Pont-Brûlé, Oyenbrugmolen, Tommenmolen, Liermolen, ferme de Poddegem, ferme de Charleroi, Grimbergen, s'Gravenmolen, Meysmolen, Château de Bouchout (P.-N., à 14 h visite des Serres du Jardin Botanique) ; ferme et chapelle d'Amelgem, Ossel, Hamme, Kobbegem, Relegem, Laerbeekbos, Château de Rivieren, terminus du tram 7. 18 km. Pilote : M. R. Porta.

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 1967. — « *La Vallée de la Voer* ». — Réunion à 10 h 15' à Tervuren (terminus tram 40). Départ à 10 h 30', Parc de Tervuren, Chemin des Bains et Ackermans, Etang de Vossem, la Voer, Veeweiberg, Château de Liedekerke, Leefdaal-Station (P.-N. « In de Welkom », Grand'Route) ; Duivelsbos, Vijf Wegen, Everberg, Château d'Amaury, Warrande, Kortenberg. Retour en autobus. 15 km. Pilote : M. R. De Saulnier.

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 1967. — « A ». — « *La Vallée de l'Hermeton* ». — Réunion à 6 h 15' à la gare du Quartier Léopold. Départ au train de 6 h 44', arrivée à Hermeton-sur-Meuse à 8 h 26', la Vallée de l'Hermeton, à travers le bois des Auges et le bois du Roi, ancienne scierie de Marbre, Soulme (P.-N.) ; Moulin Payot, Vodelée, Croix Libert, Point de vue des 18 Villages, Agimont, Ruisseau de Namaud, Heer-Agimont (Station). Retour en train. 24 km. Pilote : M. R. Porta.

N. B. — Les inscriptions ainsi que le montant du voyage, soit 120 F seront pris à la séance du lundi 4 septembre 1967, dernier délai.

« B ». — Réunion à 10 h. Départ à 10 h 15' à Neerpede (terminus tram 56 avec plaque « Neerpede »), Koevijver, Pede Ste Anne, Bettendries, Suikerenberg, Bodegem St Martin (P.-N. Kerkstraat, 8) ; Wolfsem, Dilbeek, Elegem, Mont-Thabor, Berchem Ste Agathe. 16 km. Pilote : M. J. Bernaerts.

Pour rejoindre au P.-N. : Gare du Nord train à 12 h 02'. Grand Bigard à 12 h 14' pour Bodegem St Martin. Arrivée à 12 h 20'.

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 1967. — « *Automne en Forêt de Soignes.* — Réunion à 9 h 45', à Audergem-Forêt. Départ à 10 h excursion en Forêt de Soignes (P.-N. à la buvette de la gare de Groenendaal) ; retour vers le Fort Jaco. 20 km. Pilote : M. J. Driesens.

DIMANCHE 1er OCTOBRE 1967. — « *Rallye-Paper* ». — Toutes directives seront données à la réunion du lundi 4 septembre et paraîtront au bulletin d'octobre.

Bal du 25 novembre 1967

Le Directeur des Fêtes vous convie au

BAL DU 25 NOVEMBRE 1967

Il vous prie de bien lui réserver cette date dès à présent. N'oubliez pas la tombola. Les lots sont reçus avec reconnaissance aux séances de septembre et d'octobre de préférence, ou chez M. Driesens, 31, chaussée d'Etterbeek à Bruxelles 4.

ECHOS

COTISATIONS : Notre Trésorier vous informe qu'il fera présenter par la poste, dans le courant du mois de septembre les cartes de cotisation non payées à ce jour. Nous vous prions de leur réserver bon accueil.

CARNET BLANC. — Nous avons eu connaissance avec joie du mariage de notre membre M. André Waeterloos avec Mlle Lisette Peimans.

La cérémonie a eu lieu le 7 juillet 1967.

Nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

CARNET ROSE. — M. et Mme Jean Mansy-Quick nous font part de la naissance de leur deuxième fille

PATRICIA

Sixième future membre « Pégase » d'une même famille.

Félicitations aux parents et grands-parents.

CARNET NOIR. — Nous avons appris avec un profond regret le décès de notre membre

Monsieur Léon ANSAY

père de Mme Porta.

Le Cercle présente à Madame Ansay ainsi qu'aux chers amis Porta ses bien vives condoléances.

Le glacier, source d'énergie

En cet été qui s'achève, tous ceux qui ont pu faire des excursions dans nos alpes ont été saisis à nouveau par la majesté de nos glaciers et l'impression de farouche grandeur qui s'en dégage. Peu sans doute ont songé que ces masses de glace accumulées représentaient pour notre pays, pauvre en matières premières, une ressource naturelle fort précieuse pour l'ensemble de notre économie nationale. Les importants travaux actuellement en voie d'exécution dans la région de Zermatt pour le compte de la Grande Dixence, le mettent particulièrement en évidence.

La montagne perforée

Pour alimenter le vaste bassin d'accumulation du Val des Dix, où un énorme barrage, l'un des plus grands du monde, s'édifie actuellement, tout un réseau de galeries souterraines s'en va chercher l'eu dans les vallées alpestres voisines et même jusqu'à Zermatt. Dans cette région, plusieurs chantiers que nous avons eu l'occasion de visiter récemment sont ouverts. Il s'agit d'aménager, d'une part, un bassin de compensation à Z'Mutt, au pied même du glacier qui tombe de l'arête abrupte du Cervin et de capter, à l'altitude, les eaux de toute une série de glaciers qui descendent des sommets neigeux qui couronnent la vallée.

Tout cela exige de nombreuses galeries — de Ferpècle à Zermatt et ses annexes, elles mesurent pas moins de 55 km — et différentes stations de pompage. Travail considérable, mais qui permettra, sans porter atteinte au paysage, d'utiliser les eaux abondantes, l'été bien

entendu, que la fonte des glaciers rend disponibles. Car qu'on se rassure, la Viège ne sera pas mise à sec. Les concessions octroyées sont très stricte. Elle prévoyent qu'un minimum de 12 m3 devra toujours être laissé à la rivière dans la traversée de Zermatt et un peu plus bas de 14 m3. Ce ne sont donc que les excédents qui pourront être dirigés par une galerie passant sous la Dent-Blanche et dont le débit maximum est prévu pour 57 m3 par seconde, vers le bassin d'accumulation du Val des Dix. Cet été, par exemple, une poche d'eau s'étant brusquement vidée dans le glacier du Gorner, la Viège a fortement grossi en quelques heures, sortant en plusieurs endroits de son lit et endommageant la voie ferrée près de Kalpetran. Lorsque les travaux actuellement en cours seront terminés, tout danger de ce côté sera supprimé. C'est notre approvisionnement en énergie électrique qui en bénéficiera.

Précisons encore que la galerie venant de la rive droite de la vallée passera en syphon sous le glacier du Gorner. Il n'y aura donc aucune conduite apparente dans toute la région. Seul le bassin de compensation de Z'Mutt, au milieu de la moraine désertique reflètera dans ses eaux la pyramide prodigieuse du Cervin. Rappelons qu'une fois complètement terminé, l'aménagement hydro-électrique de la Grande Dixence fournira 1650 millions de kwh., dont 1400 de précieuse énergie d'hiver, ce qui représente environ le 10 % de la production actuelle de la Suisse. Lorsqu'on songe à la demande croissante d'énergie, on se rend compte combien est vital un tel apport pour notre économie tout entière.

Le hasard a voulu que nous visitions ces chantiers en compagnie de deux ingénieurs belges fort au courant de l'exploitation des mines de charbon de leurs pays. A quelques centaines de mètres de la cabane de Schönbühl, au milieu de ce cirque grandiose de névés et de glaciers, une réalité s'imposa à nous avec une évidence saisissante : oui, s'est bien sa houille blanche, précieuse ressource naturelle que la Suisse doit s'efforcer d'exploiter le plus rationnellement possible. Le glacier devenant source d'énergie après avoir été la parure étincelante de nos hauts sommets, c'est bien la meilleure formule helvétique... en attendant l'âge atomique.

La Gaume

A l'extrême pointe du pays, au Sud du Massif Ardennais, la Belgique possède un petit territoire d'affinités toutes méridionales qui par son atitude plus faible, son climat plus doux, son relief de côtes se rattache au pays lorrain, d'où le nom qu'on lui donne parfois de Lorraine Belge. Ce territoire — c'est la Gaume.

Ce petit pays dont l'étendue est d'environ 945 km carrés présente une grande variété de paysage due à l'alternance de roches dures et de roches tendres, de côtes et de dépressions. Les géographes y découvrent plusieurs zones aux aspects bien tranchés ; la Gaume septentrionale ou vallée de la Semois ; la forêt de Gaume qui s'étend d'Orval à Arlon couvrant la crête qui sépare les bassins de la Semois et de la chiers ; la Gaume méridionale (région de Virton) zone marneuse et stérile, abritée contre les vents du Nord par les hauteurs de la Forêt de Gaume ; les côtes Lorraines de la frontière qui présentent les caractères de la région de Longwy et de Montmédy ; des collines aux sommets boisés et aux flancs cultivés, ses côtes, surtout là où elles sont exposées au Midi, portent une flore et une faune que l'on chercherait en vain ailleurs en Belgique. Cette terre heureuse, heureuse par son climat, plus doux que celui qui règne dans notre pays (la vigne y prospère encore) et par l'agrément de son relief, dont les larges ondulations impriment au paysage un caractère intime et accueillant est restée à l'écart du tourisme. Les villages gaumais, avec leurs habitations proprettes, sagement allignées le long de la grande rue ont une physionomie très différente de celle des villages de la haute ardenne.

HABAYE LA NEUVE. — Altitude 402 mètres — célèbre par ses anciennes forges florissantes dans la forêt d'Anlier. Le Pont d'Oye rappelle par ses ruines le luxe de ces anciennes forges.

VIRTON. — Altitude 230 m. — 3.100 habitants. — Bâtie au confluent de la Vire et du Ton, deux gentilles rivières descendues des forêts et au centre de riantes et fertiles campagnes, Virton, par la douceur de son climat et la précocité de sa végétation luxuriante, mérite presque le nom de Nice de l'Ardenne que ses habitants aiment à lui donner. Le musée Gaumais établit dans l'ancien hospice groupe des objets d'intérêt archéologique et folklorique. L'artisanat gaumais y est représenté par des objets, des documents, des reconstitutions.

TORGNY situé dans le pays gaumais, est considéré comme le village le plus chaud de la Belgique, en raison de son exposition et de son terrain marneux, qui enmagasine la chaleur solaire. — On y cultive encore avec succès la vigne, et la flore, et la faune qu'on y rencontre sont inconnues ailleurs. Ardenne et Gaume y ont établi un parc national.

Imp. Reynaert-Van Deun, rue Froebel, 9, Brux. 1. Tél. 12.22.54.